



Vol d'initiation – Vol de découverte – Vol d'instruction

L'Aéroclub de Dax transporte des particuliers membres ou non membres du club à l'occasion de vols d'initiation, de vols de découverte, vols d'instruction dans le cadre de responsabilités définies dans les limites du contrat d'assurance souscrit par l'ACD en qualité d'exploitant des aéronefs dont il est propriétaire pour les besoins de ces vols d'initiation, de découverte et d'instruction.

Le participant est tenu de se conformer aux règlements en vigueur, tels que ceux relatifs aux formalités de police, douane et santé.

AUTORISATION PARENTALE (OU TUTORALE)

(partie remplie par un responsable parental ou tuteur pour les mineurs et personnes placées sous tutelle)

Je soussigné (Nom et Prénom)

Père / Mère ou Tuteur légal (rayer les mentions inutiles)

De l'enfant (Nom et Prénom)

Autorise celui-ci à effectuer un vol d'initiation, un vol de découverte ou d'instruction avec l'ACD conformément au décret N 98 884 du 28 septembre 1998 complétant le livre V du code de l'aviation civile et relatif aux aéro-clubs, avec l'ACD.

Déclare avoir pris connaissance des conditions de transport et des responsabilités du transporteur et dégager celui-ci de toute responsabilité n'entrant pas dans le cadre des conventions ci-dessus référencées.

Pour les enfants mineurs, la signature des deux parents est obligatoire, pour les personnes placées sous tutelle, la signature du tuteur est obligatoire.

Signataire	Signataire
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Lien de parenté	Lien de parenté
Fait à	Fait à
Le	Le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"